

DOSSIERS OUVERTS

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 9 mars 2015

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Jean Duval	<p>Monsieur Jean Duval; conseil d'arrondissement du 9 mars 2015 :</p> <p>M. Duval formule une question auprès du conseil :</p> <p>M. Duval se plaint qu'il n'y ait eu aucun suivi, relativement à une plainte qu'il a déposée à l'encontre d'un employé municipal travaillant à la Division de la voirie de l'arrondissement. Ainsi, il se plaint que ledit employé entrepose un chasse-neige sur la propriété voisine à sa résidence et invoque l'article 341 du <i>Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie</i> (01-279). L'employé en question a reçu une mise en demeure, mais sans résultats.</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, PREND NOTE DES INFORMATIONS FOURNIES PAR LE CITOYEN ET L'AVISE QUE LA DIRECTRICE DES TRAVAUX PUBLICS, DIANE MARTEL, LE COMMANDANT DE POLICE DU POSTE DE QUARTIER 44, FRANÇOIS LEBLANC, AINSI QUE LE RESPONSABLE DU SOUTIEN AUX ÉLUS, DAVID DINELLE, SE CHARGERONT DE SON DOSSIER ET EFFECTUERONT UN SUIVI AVEC LUI.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS, POUR SUITES APPROPRIÉES.</p> <p>DOSSIER GDC : 15-73976</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
<p>MM. Mario Delisle et Michael Pellegrin</p>	<p>Messieurs Mario Delisle et Michael Pellegrin; conseil d'arrondissement du 9 mars 2015 :</p> <p>M. Delisle déplore l'usage abusif du stationnement sur rue de la part d'un voisin qui tient un atelier mécanique à ciel ouvert, malgré le fait que ce dernier ait reçu une trentaine de contraventions. Il croit que le règlement à cet effet a été abrogé. Il dépose de nombreuses photos à l'appui.</p> <p>Plus tard, en cours d'assemblée, M. Michael Pellegrin pose une question sur le même enjeu.</p>	<p>F. W. Croteau</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS, DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU GREFFE</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, PRÉCISE QUE LE RÈGLEMENT N'A PAS ÉTÉ ABROGÉ, MAIS BIEN AMENDÉ, CAR AUPARAVANT, IL INTERDISAIT LE STATIONNEMENT DE TOUT VÉHICULE DURANT PLUS DE 24 HEURES AU MÊME ENDROIT. Désormais, ce règlement permet le stationnement des véhicules de promenade (de loisir). Monsieur Croteau explique que le pouvoir municipal en est un réglementaire uniquement. Il ajoute qu'on transmettra copie dudit règlement au citoyen et qu'on en effectuera un suivi adéquat.</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, EXPLIQUE QUE PRATIQUER UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE SUR LE DOMAINE PUBLIC CONSTITUE UN ACTE ILLÉGAL. IL PRENDRA CONNAISSANCE DU DOSSIER AVEC LE SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL (SPVM), AFIN DE METTRE FIN À CETTE PRATIQUE. IL INDIQUE QUE LE RESPONSABLE DU SOUTIEN AUX ÉLUS, DAVID DINELLE, EFFECTUERA UN SUIVI AVEC LE CITOYEN.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS, DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU GREFFE, POUR SUITES APPROPRIÉES.</p> <p>DOSSIER GDC : 15-73714</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Noël Deslauriers	<p>Monsieur Noël Deslauriers; conseil d'arrondissement du 9 mars 2015 :</p> <p>M. Deslauriers réitère trois questions qu'il a posées auprès du conseil lors de la séance du 6 octobre 2014 :</p> <p>1) Question répondue sur place en cours de séance; voir « Dossiers fermés »;</p> <p>2) Il demande quand aura lieu l'enfouissement des fils et le retrait des poteaux électriques du côté nord de la rue Rachel Est, aux abords du Technopôle Angus;</p> <p>3) Question répondue sur place en cours de séance; voir « Dossiers fermés ».</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, EXPLIQUE QU'IL FAUDRA VÉRIFIER AUPRÈS D'HYDRO-QUÉBEC AFIN DE CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DE CE DOSSIER.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES, POUR SUITES APPROPRIÉES.</p> <p>DOSSIER GDC : 15-74259</p>

DOSSIERS OUVERTS – INTERNET –

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 9 mars 2015

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
			AUCUNE QUESTION INTERNET NE FUT ACHÉMINÉE AUX SERVICES MUNICIPAUX À LA SUITE DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.